

Référentiel Qualification

Date d'application :
23 juin 2011



Sols
Sportifs
outdoor/
indoor

Sols sportifs

1

Sommaire

Définition d'un sol sportif	3
Préambule	3
Exigences de certificats de capacité	3
Recours à la sous-traitance	3
Qualification probatoire	3
Dispositions particulières	3
Qualifications	4
10 Terrain Grand Jeu	4
100 Gazonné	4
101 Stabilisé.....	4
102 Gazon Synthétique Construction ou Rénovation	4
103 Gazon Synthétique Revêtement.....	4
Production de certificats de capacité	4
11 Piste d'Athlétisme	5
110 Synthétique Construction ou Rénovation.....	5
111 Synthétique Revêtement	5
112 Régénération du Revêtement Synthétique.....	5
Production de certificats de capacité	5
12 Tennis.....	6
120 Brique Pilée	6
121 Béton Poreux.....	6
122 Résine Synthétique	6
123 Gazon Synthétique	6
124 Moquette Aiguilletée.....	6
Production de certificats de capacité	6
13 Plateau	7
130 Education Physique & Sportive (eps)	7
Production de certificats de capacité	7
14 Sol d'Installation Couverte	8
140 à déformation surfacique Finition Parquet.....	8
141 à déformation surfacique Finition Revêtement Synthèse	8
Production de certificats de capacité	8
142 à déformation ponctuelle synthétique Préfabriqué	9
143 à déformation ponctuelle synthétique Coulé	9
Production de certificats de capacité	9
15 Sol d'Activités Equestres.....	10
150 Carrière, Manège.....	10
151 Hippodrome.....	10
Production de certificats de capacité.....	10

Définition d'un sol sportif

Au sens de l'article 3.2.1 du fascicule 35 du Cahier des Clauses Techniques Générales.

Celui-ci comprend généralement le revêtement, la couche support, et éventuellement l'infrastructure.

Préambule

Les références de travaux retenues pour l'attribution de la qualification concernent :

- les constructions neuves incluant la réalisation d'un sol sportif et ses garanties ;
- les travaux de rénovation d'un sol sportif, sous réserve qu'il fasse l'objet d'une garantie décennale ou d'une reprise en garantie du support.

Les entreprises qualifiées emploient du personnel d'encadrement et d'exécution compétent correspondant au degré de technicité lié à la spécialité et possèdent du matériel spécialisé.

Exigences de certificats de capacité

Ils doivent être signés par le Maître d'ouvrage ou le Maître d'œuvre.

Ils peuvent être présentés pour :

- une entreprise unique ;
- chaque membre du groupement momentanément d'entreprises solidaire ou conjoint pour la part de travaux qu'il a réalisée par ses propres moyens ;
- une société en participation ou un GIE, pour l'ensemble des travaux ;
- un sous-traitant avec l'accord écrit du titulaire du marché lorsque les travaux comportent au moins la réalisation du revêtement de sols sportifs.

L'appréciation du nombre de certificats de capacité exigés pourra prendre en compte une surface cumulée égale au nombre d'ouvrages demandés pour la qualification X surface minimale exigée pour les qualifications.

Il est exigé néanmoins **deux tiers** minimum de certificats de capacité spécifiés dont la surface respecte les exigences du référentiel.

Recours à la sous-traitance

Dans le cadre de recours à la sous-traitance, l'entreprise qualifiée ou candidate s'engage à recourir à des entreprises elles-mêmes qualifiées pour l'activité concernée ou ayant les compétences appropriées.

Dans ce dernier cas, l'entreprise qualifiée ou candidate fournit les éléments permettant de justifier la qualité des prestations sous-traitées.

Qualification probatoire

La qualification probatoire est attribuée pour une période d'une (1) année, renouvelable une fois pour la même activité aux entreprises ne disposant pas encore de références ou en nombre insuffisant, sous réserve de remplir les exigences d'identification, juridiques, financières, moyens humains, matériels et d'assurances telles que définies au Référentiel d'Attribution des Qualifications.

Une vérification portant notamment sur les moyens humains et matériels sera déclenchée si l'Entreprise n'a pas atteint le seuil de références fixé au référentiel sectoriel.

Dispositions particulières

Concerne uniquement les entreprises implantées dans les Dom-Com. Se reporter au chapitre "Production de certificats de capacité" et au référentiel d'attribution (art. 3.5.2).

Qualifications

10 Terrain Grand Jeu

Les surfaces

Les ouvrages dont les références seront retenues pour la qualification de l'entreprise auront une surface minimum de **5 000 m²** en sols gazonnés (qualification 100) et gazon synthétique (qualification 102) et un minimum de **2 500 m²** en sols stabilisés (qualification 101).

100 Gazonné

Celle-ci peut s'appliquer à des travaux de rénovation qui portent au minimum sur la modification du système de drainage et d'assainissement et sur l'amélioration physique du substrat.

Ne seront pas pris en compte les travaux d'entretien (décompactage, placage, drainage de surface...).

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, la couche de fondation, le réseau de drainage et d'assainissement, la mise en œuvre des équipements de jeux.
- Maîtriser la constitution des substrats selon l'implantation des gazons qu'ils soient semés ou plaqués. Apporter au gazon tous les soins nécessaires avant leur mise en jeu.

101 Stabilisé

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, de la couche de fondation, du réseau de drainage et d'assainissement et la mise en œuvre des équipements de jeux.
- Maîtriser la constitution, la mise en œuvre des mélanges de matériaux constitutifs de la chape ou des matériaux prêts à l'emploi en respectant les modes opératoires préservant leurs qualités spécifiques.

102 Gazon Synthétique Construction ou Rénovation

Le remplacement du gazon synthétique est assimilé à une rénovation avec reprise en garantie décennale de l'infrastructure.

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, de la couche de fondation, du réseau de drainage et d'assainissement et la mise en œuvre des équipements de jeux.
- Maîtriser la réalisation du revêtement avec ses différents constituants en respectant les modes opératoires liés à la technique mise en œuvre.

103 Gazon Synthétique Revêtement

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation du revêtement avec ses différents constituants en respectant les modes opératoires liés à la technique mise en œuvre.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
100	3	1	descriptif + 1 photo
101	1	1	assimile les pistes descriptif + 1 photo
102	4	2	descriptif + 2 photos
103	4	2	descriptif + 1 photo

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

II Piste d'Athlétisme

La surface

Les ouvrages dont les références seront retenues pour la qualification de l'entreprise auront une surface minimum de **3 500 m²**.

II 0 Synthétique Construction ou Rénovation

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, de la couche de fondation, du réseau de drainage et d'assainissement et la mise en œuvre des équipements de jeux.
- Maîtriser la réalisation du revêtement avec ses différents constituants en respectant les modes opératoires liés à la technique mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les équipements et réaliser les tracés.

III Synthétique Revêtement

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation du revêtement avec ses différents constituants en respectant les modes opératoires liés à la technique mise en œuvre.

II 2 Régénération du Revêtement Synthétique

Compétence, savoir-faire

- Assurer sous sa responsabilité les travaux préparatoires (reprofilage et compatibilité des résines) et la mise en œuvre d'une couche synthétique d'une épaisseur minimum de 6 mm destinée à compenser l'usure du revêtement.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
II 0	4	2	descriptif + 2 photos
III	4	2	descriptif + 2 photos
II 2	4	2	descriptif + 1 photo

Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

I 2 Tennis

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, la mise en œuvre des matériaux de couche de fondations, de couche de base éventuelle, et de couche de jeu.
- Maîtriser l'évacuation des eaux.
- Mettre en œuvre les équipements de jeux et les clôtures de tennis.

La surface

Les ouvrages dont les références seront retenues pour cette qualification auront une surface minimum de **590 m²** aussi bien pour les ouvrages neufs que pour les ouvrages rénovés.

Ces derniers devront faire l'objet de garanties équivalentes à celles d'un ouvrage neuf.

I 20 Brique Pilée

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la constitution des matériaux et la mise en œuvre du réglage et du compactage de la couche de jeu recouverte de brique pilée.

I 21 Béton Poreux

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la constitution et la mise en œuvre d'une couche de jeu colorée en surface ou dans la masse, constituée d'agrégats minéraux liés avec du ciment.

I 22 Résine Synthétique

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser les composants et la mise en œuvre d'une couche de jeu synthétique coulée en place ou fabriquée en usine, y compris ses infrastructures spécifiques.

La mise en œuvre de peinture ne peut pas être assimilée à un revêtement et ne peut pas faire l'objet d'une référence prise en compte pour la qualification.

I 23 Gazon Synthétique

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser les composants et la mise en œuvre d'un gazon synthétique en création y compris ses infrastructures spécifiques.

Dans le cas de la pose d'un revêtement ou de son remplacement sur un support existant, les références présentées seront prises en compte pour la qualification.

I 24 Moquette Aiguilletée

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser les composants et la mise en œuvre du revêtement chargé ou non chargé.

Dans le cas de la pose d'un revêtement ou de son remplacement sur un support existant, les références présentées seront prises en compte pour la qualification.

12 Tennis

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
120	9	4	descriptif + 3 photos
121	12	6	descriptif + 4 photos
122	12	6	descriptif + 4 photos
123	12	6	descriptif + 4 photos
124	9	4	descriptif + 3 photos

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

13 Plateau

La surface

Les ouvrages dont les références seront retenues pour cette qualification auront une surface minimum de **600 m²**.

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, le choix et la mise en œuvre des matériaux d'infrastructure, et de couche de jeux.
- Maîtriser l'évacuation des eaux.
- Mettre en œuvre les équipements sportifs et les clôtures spécifiques.

130 Education Physique & Sportive (eps)

Compétence, savoir-faire

- Les plateaux devront présenter des tracés de jeux permanents.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
130	3	1	descriptif + 1 photo

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

14 Sol d'Installation Couverte

La surface

Les ouvrages dont les références seront retenues pour cette qualification auront une surface minimum de **600 m²**.

Compétence, savoir-faire

- Définir les réservations des équipements éventuellement mis en place.
- Contrôler les supports et en maîtriser la mise en conformité.
- Réaliser les trappes d'accès aux scellements des équipements sportifs et assurer le marquage des aires de jeux.

140 à déformation surfacique Finition Parquet

Une force appliquée sur le revêtement entraîne la déformation d'une large surface (de l'ordre de 1 m²).

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser le choix des composants, les techniques de mise en œuvre, de mise en service et d'entretien pour les couches de jeu en bois.
- Assurer la fourniture, éventuellement la fabrication à dimension et la pose de parquets massifs, flottants, collés, bois de bout. Mettre en œuvre les matériaux d'interposition nécessaires.

141 à déformation surfacique Finition Revêtement de Synthèse

Une force appliquée sur le revêtement entraîne la déformation d'une large surface (de l'ordre de 1 m²).

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser le choix des composants, les techniques de mise en œuvre, de mise en service et d'entretien pour les couches de jeu en revêtement de synthèse (polyuréthane, PVC, linoléum).
- Mettre en œuvre les matériaux d'interposition nécessaires.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
140	3	1	descriptif + 1 photo
141	6	3	descriptif + 2 photos

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

142 à déformation ponctuelle synthétique Préfabriqué

L'application d'une force sur le revêtement entraîne une déformation limitée à la périphérie immédiate du point d'impact.

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser le choix des composants, les techniques de mise en œuvre, de mise en service et d'entretien pour les revêtements synthétiques fabriqués en usine.
- Maîtriser la technique des joints propre au matériau mis en œuvre.

143 à déformation ponctuelle synthétique Coulé

L'application d'une force sur le revêtement entraîne une déformation limitée à la périphérie immédiate du point d'impact.

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser le choix des composants, les techniques de mise en œuvre, de mise en service et d'entretien pour les revêtements synthétiques coulés en place, y compris les finitions.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
142	9	4	descriptif + 3 photos
143	9	4	descriptif + 3 photos

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

15 Sol d'Activités Equestres

Les ouvrages recouvrent différents types de technologies : les sols minéraux traditionnels, les sols élaborés et les sols gazonnés.

150 Carrière, Manège

La surface

Les ouvrages dont les références seront retenues pour cette qualification seront admis à partir de **400 m²**.

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des fonds de forme, de la couche de fondation et des couches de travail nécessaires aux différentes activités équestres.
- Maîtriser l'évacuation des eaux.

151 Hippodrome

Compétence, savoir-faire

- Maîtriser la réalisation des couches de travail nécessaires aux différentes activités équestres.
- Maîtriser l'évacuation des eaux.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée au cours des **trois années**.

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
150	3	1	descriptif + 1 photo
151	1	1	descriptif + 1 photo



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".



Tennis Résine Synthétique Terrain gazon naturel et stabilisé

Se reporter au référentiel "Maintenance".